

SP-ADEPRESS

PARCOURS COORDONNÉ DU
PATIENT DÉPRESSIF ENTRE LES
PROFESSIONNELS DU PREMIER
RECOURS ET LA PSYCHIATRIE



Mettre en place un parcours de soins pour le patient présentant une dépression caractérisée, gradué en fonction de la gravité, coordonné par le médecin traitant en collaboration avec le psychiatre et associé à un financement forfaitaire de l'épisode de soins

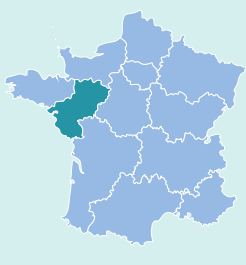


Porteurs du projet :

CHU d'Angers, Pôle de santé Ouest-Anjou et
Maison de Santé de Candé

Partenaire :

CESAME



PAYS DE LA LOIRE

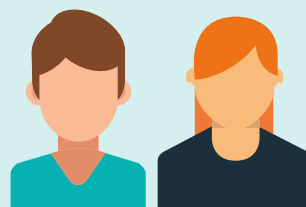


Durée :
5 ans



Fonds pour l'innovation du
système de santé (FISS) :
195 K€

Fonds d'intervention
régional (FIR) :
24,5 K€



Patients :
228 personnes



Publié au Recueil des
Actes Administratifs
le 23/01/2020 et
modifié le 05/01/2023



Financement complémentaire
et partiellement substitutif,
forfait multi-acteurs
comprenant des prestations
des professionnels de ville
et de l'hôpital

Art.
51

Innovation

En santé